

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Editorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Les oubliés



kgagnon@lapresse.ca

KATIA GAGNON

Avez-vous déjà remarqué que la caissière qui enregistre vos produits d'épicerie travaille debout toute la journée? Que cette femme, qui n'est souvent plus une jeune fille, n'a pas le moindre tabouret pour reposer, de temps à autre, des jambes et un dos endoloris?

Non, vous ne l'avez probablement jamais noté. Parce que cette femme, comme des milliers de travailleurs de l'ombre, elle existe, mais nous ne la voyons plus. Elle est une oubliée de notre société.

La série de notre collègue Louise Leduc, que vous pourrez lire jusqu'à mercredi, a le grand mérite de braquer les projecteurs sur le triste sort de ces travailleurs du bas de l'échelle, qui triment chaque jour dans des conditions difficiles pour un salaire qui ne leur permet même pas d'atteindre le seuil de la pauvreté.

Pauvreté. La plupart du temps, ce mot, dans notre esprit, rime avec aide sociale. Une problématique à laquelle certains, du haut de leur confortable salaire, ont une réponse toute faite: allez travailler. Mais que dire à ceux qui travaillent déjà? Et qui gagnent, s'ils gagnent le salaire minimum, 25% de moins que le seuil de faible revenu de Statistique Canada? Que dire aux serveuses, aux caissières, aux ouvrières qui, courageusement, prennent l'autobus chaque matin, font un boulot difficile et comptent leurs sous à chaque fin de mois?

Bien sûr, tout n'est pas noir. La majorité des employeurs de ces travailleurs de l'ombre traitent bien leur main-d'œuvre. Ce sont souvent des PME, le dépanneur du coin, la cabane à patates frites

le long de la grand-route. Les employés s'y disent souvent satisfaits de leur sort. Mais travail au bas de l'échelle ne rime pas nécessairement avec PME: 25% des 185 000 entreprises dont les employés n'ont, pour toute protection, que la Loi sur les normes du travail sont de grandes entreprises. Des grandes chaînes de magasins. De restauration. Qui ne peuvent en aucun cas évoquer la précarité des revenus pour justifier d'éventuels abus.

Notre série vient d'ailleurs nous rappeler l'importance cruciale de cette loi sur les normes minimales du travail, qui tisse un filet de sécurité pour les plus vulnérables de notre société. Or, la commission chargée de faire respecter cette loi manque de moyens. L'illustration extrême de cela, c'est la centaine d'employeurs du Québec, et souvent pas les plus petits, qui sont considérés comme des délinquants chroniques. Ces entreprises violent carrément la loi: elles ne paient pas les heures supplémentaires aux employés, le kilométrage, l'uniforme. Et parfois, ne les paient pas du tout.

Prenez le cas de Line Vidal, une Lavalloise dont l'entreprise a plusieurs fois changé de nom, qui figure en tête de la liste noire de la Commission des normes du travail. Depuis six ans, la commission a accumulé 200 plaintes contre M<sup>me</sup> Vidal, qui engagerait des préposés aux bénéficiaires pour sa petite entreprise de soins à domicile, et refuserait ensuite de leur verser un salaire. Des poursuites sont engagées et Line Vidal pourrait, si elle est jugée coupable, écoper d'une facture salée. Mais, après six ans de plaintes répétées, M<sup>me</sup> Vidal a-t-elle été sanctionnée? Réponse: on lui a fait payer 300 \$ d'amende. C'est carrément indécent. Et cela montre quel prix nous attachons, comme société, à cette main-d'œuvre jetable, dont le travail discret fait pourtant tourner notre économie.

## Le secours de la foi

Quatre ans après le 11 septembre 2001, nous publions aujourd'hui le second éditorial sur le terrorisme.



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Vous êtes un jeune homme qui, pour quelque raison, êtes insatisfait de la vie. Vous croyez que votre dieu s'intéresse de près au vêtement féminin. Et que 72 vierges vous attendent au paradis si vous mettez fin à vos jours d'une manière déterminée... À ce moment-là, quel argument rationnel pourrait vous empêcher de croire qu'encastrer un Boeing dans une tour à bureaux constitue un progrès pour l'humanité?

Réponse: aucun. La force de la foi religieuse réside dans sa capacité à totalement immerger son titulaire dans l'irrationnel. Ce qui en fait un outil sans égal dans l'action terroriste,

**Même sans la religion, le terrorisme continuera d'exister tant qu'il y aura des sociétés riches, avancées et libérales.**

laquelle repose sur la perte de contact avec la réalité, l'acceptation du sacrifice et le concept de l'« avenir radieux » — en ce monde ou en un autre. Dans l'histoire de la terreur moderne, aucun autre moteur, l'anarchisme, le marxisme, le nationalisme, n'a jamais fourni une impulsion d'une telle puissance.

Ainsi, ce n'est guère une surprise: l'attentat suicide est une quasi-exclusivité du terrorisme lié à la foi religieuse.

De fait, aujourd'hui, la majorité des attentats sont perpétrés sur ce

mode. Alors que, au cours des deux décennies précédant le 11 septembre 2001, on n'avait recensé que 188 attentats suicides dans le monde, soit seulement 3% des actes terroristes perpétrés. Mais cette poignée d'événements a été responsable de près de la moitié des 3207 victimes de la terreur... une leçon qui a été retenue dans les camps d'entraînement afghans!

Dans *The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, Robert A. Pape, de l'Université de Chicago, estime que, outre la foi religieuse, c'est précisément l'efficacité de cette façon de tuer qui l'a rendue si populaire — pour ainsi dire. Non seulement en termes du nombre de victimes, mais aussi de retombées politiques. Ainsi, les attentats des quatre dernières années ont modifié le paysage des droits et libertés dans tout l'Occident, en plus d'avoir renversé un gouvernement en Espagne.

Faudrait-il donc éliminer la foi religieuse?

C'est ce que propose le philosophe et scientifique américain Sam Harris dans un ouvrage-choc, *The End of Faith*. L'auteur estime que toutes les grandes religions, et non seulement l'islam, sont intrinsèquement dangereuses. Par exemple, au nom du Christ, les États-Unis ont « consacré le tiers de leur aide internationale pour la prévention du sida à promouvoir l'abstinence... ce qui va remplir des charniers! » illustre-t-il.

En tout état de cause, même si l'éradication de la déraison religieuse était possible (et il est douteux qu'elle le soit), le terrorisme ne cessera pas d'exister tant qu'il y aura des sociétés riches, avancées et libérales. Car celles-ci fournissent le terreau dans lequel les idéologies radicales sont nourries, logées et armées; ainsi que, paradoxalement, l'incorrupible cible de la haine fondatrice de ces dogmes.

La terreur islamiste une fois vaincue, une autre forme de terrorisme lui succédera vraisemblablement, qui s'épanouira sans le secours de la foi.

— FIN —

800 millions \$ à trouver cette année...



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

&gt; Pour nous écrire: forum@lapresse.ca

## Abusif, le prix du pétrole?

À la longue, le marché nord-américain finira bien par s'ajuster de lui-même

GERMAIN BELZILE  
 ET JEAN-CHARLES CHEBAT  
 Les auteurs enseignent à HEC Montréal.

Depuis quelques jours, le prix de l'essence ordinaire a dépassé le seuil des 1,30 \$ le litre au Québec et ailleurs au Canada. Cette hausse subite est beaucoup plus importante, en proportion, que l'augmentation sous-jacente du prix du brut constatée pour la même période. La marge de profit des raffineurs est donc à la hausse, autant au Canada qu'aux États-Unis. Dans les médias et sur beaucoup de tribunes, on peut maintenant entendre le même refrain: « pactole pour les raffineurs », « les compagnies se graissent », « il faut un prix juste pour l'essence » et même « nationalisons les pétrolières »...

Qu'est-ce qu'un prix? C'est tout simplement un signal qui permet d'équilibrer les quantités offertes aux quantités demandées dans un marché. L'abondance

donc poussé le prix mondial du pétrole à la hausse, pour quelques jours. À mesure que l'information sur les dommages a commencé à se préciser et que les gouvernements ont réagi en promettant d'utiliser leurs réserves stratégiques, le prix est rapidement revenu à son niveau d'avant la tempête (66 \$ avant et 65 \$ le 8 septembre). Le prix de l'essence, quant à lui, a augmenté en flèche avant de se stabiliser par la suite. Pourquoi?

## Marché régional

Le marché des produits raffinés, dont l'essence, est un marché plus régional que celui du pétrole. Son prix (avant taxes) est un prix nord-américain. Or, 30% de la production de pétrole et 50% du raffinage américains sont réalisés dans le golfe du Mexique. En outre, une part considérable des importations de produits pétroliers passe par le port de La Nouvelle-Orléans. Les dommages aux infrastructures (port, pla-

ce dans le marché. Huit raffineries, soit 10% de la production américaine, ont dû cesser leur activité. Le prix de l'essence et la marge de profit des raffineurs ont alors été poussés plus haut.

## Blâmer les pétrolières?

Nul besoin de blâmer les pétrolières pour tout cela. La preuve qu'elles n'ont pas essayé de vendre à un prix « trop élevé »? Il y a eu pendant quelques jours des difficultés d'approvisionnement de carburant, un signe de pénurie et de prix trop faible.

Que se passerait-il si le gouvernement décidait de fixer un prix maximum pour l'essence? Regardons du côté de l'Île-du-Prince-Édouard, qui réglemente le prix de l'essence sur son territoire. Pendant quelques jours, le prix de l'essence y a été plus faible qu'ailleurs au Canada. Devant la menace de pénurie, l'organisme réglementaire a dû s'ajuster et l'essence y est maintenant aussi coûteuse qu'à Montréal. Et lorsque le prix finira par diminuer chez nous, il mettra plus de temps à faire de même à Charlottetown.

Les marges bénéficiaires resteront-elles longtemps élevées? L'existence de ces marges juteuses poussera des entreprises à ouvrir de nouvelles raffineries et à importer de l'essence (hausse de la demande). La consommation diminuera aussi sans doute (baisse de la demande). Le taux de profit reviendra alors à son niveau « normal ». Le marché finira par s'ajuster de lui-même.

De nombreuses commissions d'enquête et recherches académiques n'ont jamais pu, à notre connaissance, démontrer l'existence de collusion entre les grandes pétrolières au Canada. Au contraire, la concurrence semble être très importante dans ce marché. Avant d'intervenir de façon intempestive en réglementant les prix des produits pétroliers, demandons-nous si le remède ne causera pas plus d'effets maléfiques que la maladie elle-même. L'expérience du passé (les prix plafond sur l'essence aux É.-U., sous Jimmy Carter, ont causé une pénurie massive) et du présent (la pénurie actuelle de places en services de garde et d'appartements à louer au Québec) est certainement éclairante. Avons-nous le goût de répéter à nouveau ces erreurs?

des fruits et légumes frais fait baisser leur prix l'été. La rareté le fait remonter en hiver. Le mécanisme des prix est le système qui permet à une économie comme la nôtre de bien fonctionner: il élimine autant les files d'attente et les pénuries que les surplus et le gaspillage. (...)

Venons-en maintenant à notre propos, soit l'emballage des prix de l'essence et des autres produits raffinés. À la suite des ravages de l'ouragan Katrina, la capacité d'extraction du pétrole aux États-Unis s'est trouvée réduite: la diminution de l'offre a

tes-formes, raffineries, pipelines) ont donc eu des conséquences importantes.

Une hausse du prix du pétrole réduit l'offre d'essence et fait augmenter son prix. La marge de profit des pétrolières (la différence entre le prix de l'essence et le prix mondial du pétrole) a alors tendance à diminuer très légèrement. Mais les dommages aux raffineries, dans un contexte où elles produisaient à pleine capacité avant Katrina, et l'arrêt des activités du port de La Nouvelle-Orléans, ont réduit encore plus considérablement l'offre d'essen-